

La Spéracédoise

La lettre d'information de l'équipe municipale n°2
Avril-Mai-Juin-Juillet 2010

Le mot du maire

Dans le n° 1 de la Spéracédoise, je vous avais fait part des différentes mesures adoptées pour la sécurité des biens et des personnes. Plusieurs choses ont été réalisées :

Le **défibillateur** a été installé à l'entrée de la Mairie sous le porche pour permettre un accès aisé en cas de besoin. Une première session de formation a été dispensée à une dizaine de personnes. D'autres sessions de formation sont prévues : il suffit de vous inscrire en Mairie.

Les **passages protégés** à la Cadenière et au chemin de la Madonette ont été mis en place.

Une réunion de présentation des **voisins vigilants** pour les quartiers du Clos Barnier et de la rue des Orangers s'est déroulée il y a peu de temps en Mairie. Cette opération poursuit donc son cours.

La **célébration du centenaire** de notre beau village est programmée pour septembre 2011. Toutes les bonnes volontés ainsi que les personnes ayant des idées originales pour que cette fête soit une réussite peuvent prendre contact avec Monsieur Gérard Baussy, président de la commission du centenaire, adjoint au maire.

Dans le domaine environnemental, nous souhaitons réhabiliter les carraires et les chemins muletiers. Après la pose d'une signalétique appropriée, ils seront mis à la **disposition des randonneurs**. En complément une opération d'aménagement du canal de la Siagne est programmée par le Sicasil, (syndicat des eaux) pour permettre aux marcheurs et promeneurs d'aller de la mer à la montagne ou l'inverse en toute sécurité !

En vous souhaitant un excellent été, de bonnes vacances et de joyeuses fêtes de la Croix.

Bien à vous, votre Maire,
Joël Pasquelin

Budget 2010 : les quatre taxes

Bonne nouvelle : dans le cadre de la communauté de commune, il a été convenu d'un taux unifié pour la taxe des ordures ménagères. Ce taux est de 12,12%. Celui de Spéracèdes était de 13,40%. Nous bénéficierons donc d'une baisse de taxation de 1,27%.

En revanche la taxe sur le foncier bâti a été augmentée d'un point cinq. Elle est désormais fixée à 6,35%. Cette augmentation correspondra en valeur à 10 ou 15 €.

La taxe d'habitation n'a pas bougé toujours à 7,43% et le foncier non bâti toujours à 24,24%.

Il convient de noter que nous sommes très en deçà du taux national ou du taux départemental moyen, pour **la taxe d'habitation** : 14,97% pour la moyenne nationale et 17,49% pour la moyenne départementale et pour Spéracèdes 7,43% et pour **la taxe sur le foncier bâti** : 19,32% pour la moyenne nationale et 17,50% pour la moyenne départementale et pour Spéracèdes 6,35%.

Quelques secondes peuvent faire la différence



Le budget de notre communauté a été adopté à l'unanimité. La principale modification pour ce budget est le changement de fiscalité, à savoir le passage de la fiscalité additionnelle à la **taxe professionnelle unique/TPU** qui a permis une bonification de la **Dotations Globales de Fonctionnement**, qui constitue le pivot des relations financières entre l'État et les collectivités locales. Conformément aux engagements pris par monsieur le Maire et le conseil municipal, la pression fiscale des Spéracèdoises et des Spéracèdois n'est pas accrue par notre communauté de communes. La taxe additionnelle prélevée l'année dernière, sur la taxe d'habitation et la taxe foncière, a disparu, c'est maintenant la taxe professionnelle qui est perçue pour alimenter le budget intercommunal. De plus, cette année, le montant de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** sera moindre car le taux fixé par la CCTS sera de **12,12%** contre **13,40%** l'an dernier. La modification des statuts de la communauté de communes, adoptée unanimement par le Conseil communautaire et par l'ensemble des Conseils municipaux, transformant la durée de cinq ans en durée illimitée, n'a pas été validée par monsieur le préfet. Nous espérons tous une solution rapide et cohérente pour notre EPCI.

Christophe Roustan

Le Sivades, syndicat chargé d'organiser le ramassage et le tri des déchets organise aussi des programmes de sensibilisation de nos jeunes citoyens. Chaque année le Sivades propose aux établissements scolaires un vaste programme pédagogique. Le concours des **Trophées du tri** a rassemblé cette année un nombre record de 31 établissements scolaires du territoire du Sivades soit 1350 élèves. Le thème de ce concours était **la seconde vie des déchets**.

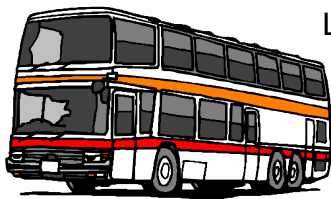
Pour la qualité de leurs travaux et leur inventivité, se sont illustrées les classes de petites, moyennes et grandes sections de **l'école de Spéracèdes** : elles ont reçu le 1^{er} prix de la catégorie Pitchoun, ce prix était constitué d'un chèque de 300€

Félicitations à tous ces éco-citoyens qui ont été récompensés d'un magnifique trophée écologique, d'un diplôme et d'une dotation financière de la part des élus, de l'inspection de l'éducation nationale, d'éco-emballages, de l'association Méditerranée 2000 et bien sûr du Sivades.

Rendez vous à tous les établissements scolaires des Terres de Siagne en septembre 2010 pour participer à la 8^{ème} édition du concours environnemental !

Lucien Baesa
Attaché de presse du Sivades

Transport en commun : pratique et pas cher



Le syndicat mixte des transports en commun se dénomme Sillages. C'est un établissement public de coopération intercommunale. Il gère l'organisation des transports en commun à l'intérieur de son périmètre urbain qui est composé de 26 communes.

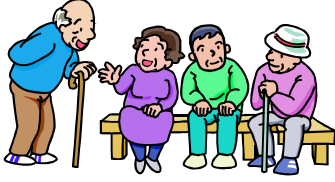
- **Les 14 communes des Monts d'Azur** : Aiglun, Amirat, andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnoles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Sallagriffon, Saint-Auban, Séranon, Valderoure.
- **Les 6 communes de la Communauté de Communes des Terres de Siagne** : Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Saint-Cézaire sur Siagne, Saint-Vallier de Thiey, Spéracèdes.
- **Les 5 communes de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence** : Auribeau sur Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, La Roquette sur Siagne, Pégomas.
- et Mougins.

Sillages a trois missions : le transport public, le transport scolaire, le transport particulier par taxibus ou mobibus pour les invalides.

Depuis le 1^{er} juillet 2008, sur tous les bus et cars du réseau public Sillages vous paierez **1€** quelque soit le lieu où vous vous rendez. En 2009, 2 300 000 personnes se sont laissées séduire par ce mode de transport !

Gérard Baussy
Vice Président de Sillages

L'action sociale



Le service social de la caisse régionale d'assurance maladie du Sud-Est a organisé des séances d'information aux personnes qui apportent une aide régulière à un parent âgé pour lui permettre de rester chez lui. Ces interventions ont eu lieu en mairie le 26 février 2010, une dizaine de personnes ont suivi l'ensemble de ces séances. Lors de cette première séance de prise de contact a été abordé le « panier d'aides » destiné à la personne âgée, les différentes associations pouvant intervenir à domicile.

Le 3 mars 2010 : Intervention de l'association France Alzheimer Côte d'Azur. Cette rencontre a révélé l'expression d'un grand désarroi à travers les questions relatives à l'évolution de cette maladie.

Le 17 mars 2010 : Intervention d'une psychologue attachée au service long séjour de l'hôpital de Fréjus. Mme Cicion a su orienter, rassurer, donner des pistes pour anticiper le comportement de la personne âgée.

Le 24 avril 2010 : Intervention d'une nutritionniste, Mme Bouvier attachée à l'hôpital de Cimiez qui a développé les conséquences d'une bonne ou mauvaise nutrition-hydratation sur la santé de la personne âgée.

Le 15 mai 2010 : Intervention de Mme Aimard, gériâtre, attachée à l'hôpital de Grasse, qui a développé les thèmes relatifs à l'incidence de la maladie sur le comportement de la personne âgée

Le 9 juin 2010 : nouvelle intervention de la psychologue, Mme Cicion.

Le 16 juillet sera tiré le bilan de cette intervention sociale.

Catherine Pouliquen et Chrystiane Leger,
Assistants Sociales

Questions d'urbanisme

Depuis la dernière réforme du code de l'urbanisme d'octobre 2007, de nombreux administrés s'interrogent sur les nouvelles formalités à accomplir.

Voici quelques réponses spécifiques à notre commune :

Pas de formalité pour :

Travaux d'entretien et réparations ordinaires ; mur de soutènement ; mur de moins de 2 m de haut qui ne constitue pas une clôture ; habitation légère de loisir de moins de 35m² ; création d'une pièce de moins de 2m² SHON et de moins de 12 m de haut ; piscine de moins de 10 m².

Déclaration préalable pour : (délai d'instruction 1 mois)

Travaux de ravalement ; travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction ; création d'une pièce de plus de 2 m² et de moins de 20 m² SHON ; création d'une pièce de moins de 2 m² SHON et de d'une hauteur de plus de 12 m ; piscine de 10m² à 100m² (fixe ou gonflable) avec une hauteur hors sol inférieure à 1,80m ; toutes les clôtures ; les murs de plus de 2 m de haut ; le changement d'affectation des locaux même sans travaux ; la transformation de plus de 10m² de SHOB en SHON.

Permis de construire pour : (délai d'instruction de 2 mois : une maison individuelle et de 3 mois : autres)

Construction de plus de 20m² ; modification du volume du bâtiment ; percement ou agrandissement d'une ouverture sur mur de façade ; changement d'affectation des locaux si les travaux modifient les structures porteuses ou la façade ; piscine avec couverture modulable de 1,80 m de hauteur ou couverture fixe.

Permis d'aménager pour : (délai d'instruction de 3 mois)

Les lotissements.

Les textes règlementant la matière sont disponibles depuis 2 ans sur le [site spracèdes.fr/urbanisme/réforme du code de l'urbanisme](http://site.spracèdes.fr/urbanisme/réforme%20du%20code%20de%20l'urbanisme) : tous les imprimés nécessaires y sont téléchargeables.

Pierre AZAIS

La vie du village...la vie du village...la vie du village...la vie du village... la vie du village

Culture ! Culture ! Vous avez dit Culture ?

Le joli mois de mai a été propice à la Culture à Spéracèdes. Pas celle des potagers, mais celle de l'esprit. Le dimanche 09 Mai, après la très belle messe provençale chantée par notre groupe folklorique « l'Aïgo Vivo », la présidente, Georgette Thomas a offert à la commune « l'Arbre des Mais ».

Ce joli rosier, Pierre de Ronsard de la maison Meilland, a été planté devant la mairie, pour que chacune et chacun d'entre nous puisse le voir pousser et se développer.

Le vendredi 21 mai, Corinne Félix, notre bibliothécaire, nous a offert une très belle soirée conte, animée par David Razon et Catherine Bouin, de la compagnie de " **La Hulotte**". Les mots magiques s'enchaînent les uns après les autres pour construire un monde merveilleux, que grands et petits ont pu apprécier. Quelle belle soirée !!

Puis, quelques jours plus tard, les écoliers nous ont réjouis avec une représentation de très haute qualité. Accompagnées par l'école départementale de musique, sous la direction de Catherine Brun, les petites têtes blondes et brunes interprétaient le spectacle musical de Jacques Prévert : « **L'opéra de la Lune** ». Les enfants sont sortis sous une véritable ovation. Nous sommes très fiers du résultat, cela grâce à un travail, important et rigoureux, effectué pendant des heures et des heures. Merci aux élèves et aux enseignants pour ce beau et grand moment.

Un grand merci à Corinne, pour son implication dans l'accès à la culture, aussi bien dans la bibliothèque, au cyber espace et à l'école pour le numérique ou sur scène avec des spectacles de grande qualité.

Enfin, elle prépare, avec beaucoup de passion, un festival du conte intercommunal courant 2011, sur la base d'une soirée conte dans chaque village de notre communauté de communes Terre de Siagne.

A suivre...

« **La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert** » André Malraux

Christophe Roustan

Notre école encore à l'honneur...

Dans le cadre de la prévention de l'illettrisme, le Ministère de l'Education Nationale lance en cette fin d'année une opération de distribution de livres à l'attention d'élèves de CM1. L'ouvrage choisi, « Les fables de La Fontaine », illustré par Marc CHAGALL sera lu par les enfants pendant les vacances. Monsieur Maury, le directeur de notre groupe scolaire, a bâti un projet pédagogique cohérent et complet, prenant en compte les objectifs et les compétences à atteindre. Le dossier présenté par notre école a retenu toute l'attention de monsieur l'Inspecteur d'Académie et de monsieur l'Inspecteur d'Education Nationale. Les élèves de CM1 se sont vus remettre par monsieur Rouby, inspecteur, et monsieur le Maire, ces ouvrages le jeudi 24 juin dans la salle du conseil municipal.

Un grand merci au directeur et à toute l'équipe enseignante qui l'entoure. Bonnes vacances....et au plaisir de vous retrouver en grande forme début septembre.

Christophe Roustan

Le défibrillateur a été installé à l'entrée de la Mairie et un premier stage de formation à son utilisation a réuni une quinzaine de personnes du village. Ces stages de formation sont réalisés par les pompiers et vous pouvez vous y inscrire auprès de notre garde champêtre chef Denis Chalumeau. N'oubliez pas que tout en utilisant le défibrillateur vous devez appeler les secours **le 18 ou le 112**.

Notre Ecole Primaire



L'année scolaire 2009-2010 se termine et les vacances approchent à grands pas.

Durant le premier trimestre 2010, les classes du Cours préparatoire au Cours Moyen 2^{ème} année ont pu profiter de 6 sorties au ski. Les 65 élèves étaient encadrés par des parents accompagnateurs au nombre de 15 environ.

Ces sorties sont réellement un apprentissage du ski et en fin de stage, tous les élèves passent une épreuve test.

Le taux de réussite au passage d'étoile a été très élevé cette année – environ 90% de réussite.

En détail, cela nous donne : 6 oursons ; 8 flocons ; 11 1^{ère} étoile ; 11 2^{ème} étoile ; 8 3^{ème} étoile.

La classe maternelle de Mme Sophie CAMPOLO (MS-GS) a également participé à 2 sorties raquettes à Gréolières les Neiges. Naturellement, les enfants étaient dirigés par un accompagnateur montagne. Ils ont pu faire de petites randonnées en raquettes et ils ont construit un igloo.

Par ailleurs, nous avons eu droit, le 25 mai, à une soirée très riche avec la présentation par nos élèves de « l'Opéra de la Lune ». En effet, nos récitants et nos chanteurs nous ont régales par leur spectacle. Bravo à toutes et à tous, petits et grands pour cette magnifique manifestation. Vous aurez plus de détails dans l'article spécial, joint à ce journal.

Le second trimestre 2010 a vu naître un cross scolaire qui se déroula le Vendredi 4 juin, De la classe maternelle aux Cours Moyen, nos élèves ont tous accompli avec succès leur parcours de 400m pour nos petites sections de maternelle à 2000m pour nos cours moyen 2^{ème} année. Nos enseignants et les animateurs de la Communauté de communes des Terres de Siagne étaient là pour aider et soutenir quelques retardataires (il y en eut très peu). Pour terminer cette grande manifestation, un petit verre de boissons fraîches vint remettre tous les élèves en forme.

Tous reçurent une médaille, offerte par la Municipalité et remise par Mr Le Maire.

Encore un grand bravo pour cette magnifique création sportive qui se renouvellera certainement l'année prochaine.

Cette année scolaire se terminera par la distribution des prix offerts par la Municipalité et par l'opération

« Un livre, cet été »

L'Ecole de Spéracèdes a été retenue pour cette initiative.

Les élèves de Cours Moyen 1^{ère} année liront, durant les vacances un livre qui leur sera remis par Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale et, à la prochaine rentrée, ils travailleront sur leur lecture durant l'année.

La Kermesse de l'Association des Parents d'Elèves, suivi d'un spectacle donné par les élèves, s'est déroulée le vendredi 25 juin.

Elle a connu son succès annuel. Des lots magnifiques furent rapidement gagnés par de nombreux participants.

Une fois de plus, la salle des fêtes a été trop petite pour la nombreuse assistance. Le spectacle scolaire a été très apprécié par les petits et les grands et les applaudissements ont récompensé tous nos élèves.

Enfin, cette soirée s'est terminée par le tirage de la tombola organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

En cette fin d'année scolaire nous tenons à remercier :

- tout le personnel enseignant qui œuvre pour une grande réussite dans les études de nos chers petits et grands élèves
- toutes les ATSEM qui sont de véritables secondes mamans pour les plus petits
- tout le personnel de cantine qui, durant toute l'année, est aux petits soins pour les demi-pensionnaires.



- l'Association des Parents d'élèves toujours prête à répondre présente à la moindre sollicitation.
- la Municipalité qui essaye d'avoir une école la plus accueillante possible.
- toutes celles et tous ceux, qui de près ou de loin, œuvrent pour que notre école, demeure l'école où il fait bon vivre et étudier.

De très bonnes vacances et rendez-vous au mois de septembre...

Francis Scordo



L'Equipe Pédagogique avec l'Adjoint aux Ecoles

La salle des fêtes

Comme je vous l'avais annoncé, dans le 1^{er} numéro de La Spéacédoise, nous avons installé une chambre froide dans la cuisine. Son coût a été de 5 300€ et sa capacité est de 7m³.

Il convient maintenant d'acquérir une machine à glaçons.

En outre quelques petits arbustes et quelques fleurs vont être plantés à l'initiative de ces dames du conseil pour rendre les alentours plus accueillants.

Une permanence est assurée tous les mercredis après-midi en mairie pour la location de la salle des fêtes.

Georges Travert

Les gardes champêtres

Suite à l'installation de la Gendarmerie à Peymeinade, nous avons mis en place de nouveaux horaires de travail pour les gardes champêtres : du **lundi matin 08h00 au vendredi soir 18h00**. Le samedi et le dimanche, en cas de besoin, vous pouvez appeler la gendarmerie au **04 93 66 60 60 ou au 17**.

Bon savoir... bon à savoir... bon à savoir ... bon à savoir ... bon à savoir...bon à

Curage des cours d'eau

Les cours d'eau non domaniaux sont la propriété des riverains des deux bords jusqu'à la moitié du lit. Quand bien même ce cours d'eau serait intermittent, les propriétaires des deux bords ont l'obligation de curage, d'entretien pour enlever tous les obstacles au libre écoulement de l'eau. Les événements récents à Draguignan nous conduisent à vous rappeler cette obligation.

Comité des fêtes : calendrier des festivités :

Le 13 juillet 2010 à 20h30 Place Général de Gaulle. Le plat de résistance du repas, une daube, et le traditionnel bal sera animé par Toni di Sarra (le fils de notre ferronnier d'art). Retenez vos places auprès des commerçants du village avant le 9 juillet, prix 20€ tout compris. N'oubliez pas d'apportez vos couverts.

Le 23 juillet : à 14h concours de pétanque, à 20h concours de belote « contrée » au café de l'union.

Le 24 juillet : à 20h30 repas (gigot à la ficelle) suivi d'un bal avec l'orchestre de Michel Fabre

Le 25 juillet : 9h messe en provençal chantée par le groupe Aïgo Vivo ; 14h concours de pétanque ; 16h30 Gansade préparée par les anciennes du village et l'Aïgo Vivo ; 18h apéritif d'honneur.

Le 26 juillet : 9 h jeu provençal ; 12h aïoli avec animation musicale jazz manouche par le groupe Shaker Swing

Le site internet de notre commune : www.speracedes.fr vous informe en « live » et vous permet de dialoguer.

Les Brèves ... Les Brèves ... Les Brèves ... Les Brèves ... Les Brèves ... Les Brèves...

Ouf ! Le Café de l'Union est rouvert ! Nous lui souhaitons prospérité et longue vie. L'équipe municipale est très attachée à ce lieu de rencontres et d'échanges qui participe grandement à la vie sociale du village.

Rappel : Constitution d'une commission du centenaire de Spéracèdes, sous la présidence de Gérard Bausy. Cette commémoration se tiendra en **septembre 2011**. Toutes les bonnes volontés sont appelées à se manifester auprès de lui pour que la fête soit grandiose.

Etat civil :

Se sont mariés : Matthieu Idkowia et Hafidou Moandjouna ; Denis Chalumeau et Valérie Barreaux. Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Sont décédés récemment : Mr Monnier Jean et Mr Trouche Jules. Avec tous nos regrets et notre sympathie aux familles nous leur adressons nos sincères condoléances.

Une attention particulière à notre boucher dont le père, habitant de Cabris, est décédé ces jours ci. Nous l'assurons de toute notre affection.

Naissances dans la commune : le 12 mars 2010 Levasseur Déborah ; le 6 avril 2010 Cros Clément ; le 15 avril 2010 Vanderberghe Léa. Joie et bonheur aux parents.

Christine Hangen

A bientôt...